

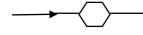
PRESCRIPTIONS POUR LA PROTECTION D'INSTALLATIONS ET APPAREILS POUR USAGE NON DOMESTIQUE

FEUILLE DE TRAVAIL 06-100-020	Production de vapeur		
CREATION 21/09/1984	Production de vapeur ou d'eau chaude sans		
REVISION 01/06/2013	récupération de condensat (≤ 10 bar)		

Description

Installation de production de vapeur ou d'eau chaude, dans laquelle les condensats ne sont pas récupérés, sous des pressions inférieures ou égales à 10 bar.

Schéma de principe



Production de vapeur sans récupération des condensats

Analyse de risque

- 1. Siphonnage et/ou contre-pression (sans additif, cat. 2)
- 2. Siphonnage et/ou contre-pression (avec additif cat. 3)
- 3. Siphonnage et/ou contre-pression (avec additif cat. 4)

Mode de contamination

Siphonnage et/ou contre-pression

Matrice d'installation

	Catégorie de fluide					
Pression	1	2	3	4	5	
p = atm						
p > atm		x(1)	x(2)	x(3)		

Protection suivant NBN EN 1717

- 1: AA-AB-AC-AD-AF-AG-BA-CA-EA-EC-HA-HB-LB
- 2: AA-AB-AC-AD-AF-AG-BA-CA
- 3: AA-AB-AD-AF-BA

Protection admise par BELGAQUA

n/a

Protection minimale recommandée par BELGAQUA

- 1: EA
- 2: CA
- 3: BA

Commentaire BELGAQUA

- Les protections doivent toujours être protégées contre les températures excessives.
- Le risque lié à l'application en aval de la production de vapeur ou d'eau chaude peut rendre une protection de niveau plus élevé nécessaire.